

Je pourrais citer un autre exemple que les mesures d'encouragement données aux sociétés par le MEER: les régimes d'épargne retraite enregistrés. Ce cadeau fiscal annuel fait bénéficier les contribuables des tranches fiscales supérieures de dégrèvements qui peuvent équivaloir au revenu qu'un pensionné à faible revenu tire de sa pension de vieillesse et du supplément de revenu garanti au cours d'une année entière. Autrement dit, le montant d'impôt épargné à ces personnes qui se situent dans le 10 p. 100 des gros revenus dépasse la somme de la pension de vieillesse et du supplément de revenu garanti dont nos personnes âgées doivent se contenter.

Les statistiques sont vraiment alarmantes. En 1976, ceux dont le revenu se situe dans les derniers 10 p. 100 ont bénéficié d'environ 69 p. 100 de tous les dégrèvements pour les RERE. On peut donc constater que ces avantages sont concentrés au sommet de l'échelle des revenus, et en fait, environ \$7 sur \$10 ont été accordés au dernier 10 p. 100 de ceux qui ont rempli leur déclaration d'impôt. Je parle de ceux qui ont rempli leur déclaration d'impôt, bien sûr, parce que ceux qui ne l'ont pas fait n'ont rien reçu.

Je ferais également remarquer à la Chambre, qu'en fait, pour ce qui est de l'ensemble des dépenses fiscales, tous les cadeaux et échappatoires qui existent déjà et que perpétuent les ministres de l'autre côté de la Chambre profitent en très grande partie à ceux dont les revenus sont les plus élevés et présentent bien moins d'avantages pour ceux dont les revenus sont faibles ou moyens. Du montant de 1.8 milliard de dollars que représente l'accroissement des déductions d'impôt entre 1974 et 1976, \$1 seulement est allé à ceux qui forment le 50 p. 100 de petits revenus parmi ceux qui ont rempli leur déclaration d'impôt et \$4 sur 10 se sont retrouvés dans les poches déjà remplies de ceux qui se situent dans le 10 p. 100 des gros revenus.

● (2020)

Un des arguments invoqués pour justifier ces stimulants, comme on les appelle, c'est que nous devons diriger des fonds vers certains secteurs. Personne ne contestera que des secteurs de l'économie canadienne doivent être développés. Mais rien n'indique que ces programmes, ces échappatoires, aient beaucoup fait pour diriger l'argent vers les secteurs faibles de l'économie canadienne.

Pourquoi les riches—et je dis «les riches», car ce sont les seuls qui en profitent—devraient-ils obtenir des concessions fiscales pour faire des films au Canada, des films qui n'auront peut-être aucun succès? Pourquoi les riches devraient-ils obtenir des avantages fiscaux pour forer des puits de pétrole? Pourquoi les simples contribuables devraient-ils payer les programmes de forage pétrolier de la société Shell Oil sans obtenir quoi que ce soit en retour?

Pourquoi les simples contribuables de ma circonscription de Burnaby ou d'ailleurs devraient-ils payer de grosses sommes pour favoriser la construction d'appartements dans le cadre du programme MURB que ce bill prolonge une fois de plus? Pourquoi le simple contribuable devrait-il payer pour aider les riches à investir dans des actions et obligations diverses?

Pourquoi faudrait-il payer les sociétés pour qu'elles installent des dispositifs anti-pollution dans leurs usines et fabriques? Pourquoi les contribuables canadiens devraient-ils payer ce genre de dépenses? Il faut certainement installer des dispositifs anti-pollution chaque fois qu'il y a des risques pour l'environ-

nement. Cette responsabilité revient sans aucun doute à la société en question. La société ne doit pas venir puiser dans le trésor public. Cela devrait entrer dans ses frais d'exploitation.

Pendant trop longtemps, l'INCO a puisé dans le trésor public et le simple contribuable a dû payer la note pour ces dispositifs anti-pollution même si ce n'était qu'une dépense minime. Pourquoi les Canadiens devraient-ils subventionner ainsi l'inconscience de certaines sociétés? Pourquoi devrions-nous payer pour des films ratés? Qui peut se permettre de payer pour ces prétendus stimulants? Pas beaucoup de gens à Burnaby et pas beaucoup de gens au Canada. Rares sont ceux qui bénéficieront de ces stimulants.

Il y a des stimulants dans le domaine des crédits d'impôts pour dividendes, et le reste. Le gouvernement a même suggéré durant la campagne électorale qu'il abolirait peut-être l'impôt sur les gains en capital. Cela représenterait un cadeau de 50 millions de dollars à des gens qui se trouvent déjà tout en haut de l'échelle des revenus. Voilà les gens dont nous parlons, ceux qui sont le 1 p. 100 de contribuables qui déclarent les revenus les plus élevés. Je vous cite les chiffres de 1976. Ce sont ceux qui constituent le 1 p. 100 de contribuables aux revenus les plus élevés, ceux dont les revenus dépassent \$40,000 qui touchent 99.3 p. 100 des tous les gains en capital au Canada. Cette mince tranche de contribuables touche je dis bien, 99.3 p. 100. Au lieu d'éliminer cette échappatoire, cette combine dont profitent les mieux nantis, ce 1 p. 100, nous devrions plutôt adopter les recommandations de la Commission Carter et nous dire qu'un dollar est un dollar après tout. Nous devrions imposer les gains en capital au même taux que toute autre forme de revenu.

En terminant, j'aimerais dire qu'il nous faut un canal parlementaire permanent qui permette aux Canadiens, par l'entremise de leurs représentants élus, de savoir quels sont exactement ces échappatoires, ces bagatelles pour les riches dont si peu de mes commettants et des autres Canadiens peuvent tirer parti. Les mêmes programmes se poursuivent sous le gouvernement conservateur que, dans bien des cas, ses membres critiquaient amèrement lorsqu'ils étaient dans l'opposition. On l'a déjà dit, et je le répète: progressiste dans l'opposition, conservateur dans le gouvernement.

D'aucuns ont souvent donné à entendre que la situation s'améliore avec les années. Je termine mon propos en notant que la distribution du revenu n'a pas changé pour la peine depuis 1951. Je parle ici seulement de la répartition du revenu, non pas de la richesse. En 1951, les 20 p. 100 sis au bas de l'échelle touchaient 4.4 p. 100 du revenu, et les 20 p. 100 du haut, 42.8 p. 100. D'après les chiffres les plus récents, en 1976, les 20 p. 100 du bas étaient tombés à 3.9 p. 100 et les 20 p. 100 du haut atteignaient les 44.0 p. 100. C'est donc dire que les 20 p. 100 qui sont les plus riches reçoivent dix fois plus que les 20 p. 100 qui sont les plus pauvres, en dépit de tous les programmes dits de sécurité du revenu qui ont été adoptés.

La concentration des richesses chez nous n'a jamais fait l'objet d'un examen satisfaisant, mais des études effectuées récemment au Royaume-Uni révèlent, par exemple, que le 1 p. 100 le plus élevé de tous ceux qui touchent des revenus possèdent plus de 60 p. 100 de toutes les richesses de ce pays. La situation chez nous n'est pas différente.